



Communiqué de presse | Internationale des Amis de la Nature

La protection du climat est un droit humain !

A l'occasion de la Journée des droits de l'homme, le 10 décembre, les Amis de la Nature revendiquent la justice climatique, nécessaire pour assurer une vie décente à tous les êtres humains.

Vienne, 7 décembre 2023

Les scientifiques s'accordent à dire que dans un avenir proche des parties considérables de la Terre ne seront plus habitables en raison de la sécheresse, de la chaleur, de la désertification et/ou de l'érosion côtière. Les conséquences du changement climatique sont réparties de manière tragiquement inégale sur les plans social, temporel et régional. « La crise climatique frappe les plus pauvres », dit Manfred Pils, Président de l'Internationale des Amis de la Nature.

C'est que par exemple les populations du Sénégal, en Afrique de l'Ouest, comptant parmi les pays les plus pauvres du monde, sont particulièrement touchées par la crise climatique : une grande partie des gens gagnent leur vie dans l'agriculture et la pêche. Mais ce sont justement ces secteurs économiques si importants qui sont fortement affectés par les changements climatiques – par la sécheresse et les inondations entraînant de mauvaises récoltes, par la modification des courants marins qui détournent les bancs de poissons. En outre, des régions côtières entières ont déjà été enlevées par les vagues en raison de l'élévation du niveau de la mer et de l'érosion côtière. Des dizaines de milliers de personnes perdent ainsi chaque année leurs habitations et leurs moyens de subsistance.

Ce sont les plus pauvres qui paient la facture

Les pays du Sud global souffrent non seulement de la catastrophe climatique dont ils ne sont guère responsables, mais ne peuvent pas non plus financer eux-mêmes les mesures susceptibles d'en atténuer les conséquences ou de réparer les dégâts. Ils dépendent en outre d'une aide économique massive pour compenser les pertes dans l'agriculture et la pêche, pour empêcher que les populations ne soient contraintes de quitter le pays.

La justice climatique garantit le droit humain à une bonne vie

« La justice climatique est une nécessité pour assurer une vie décente à tous les êtres humains ! », souligne Manfred Pils. « Des mesures immédiates, ambitieuses et contraignantes pour limiter les émissions de gaz à effet de serre ainsi qu'un soutien efficace aux pays et aux populations les plus touchés par le changement climatique sont nécessaires pour assurer aux générations futures un

avenir viable. Aider les pays du Sud à faire face aux conséquences de la crise climatique n'est pas de la charité, mais assure en fin de compte l'avenir des habitants du Nord global ».

La protection du climat et la justice climatique sont les conditions préalables pour réussir la mise en œuvre des 17 Objectifs de développement durable, par le biais desquels l'ONU souhaite jeter les bases d'une bonne vie pour tous et toutes dans le cadre de l'Agenda 2030.

S'informer dans la résolution adoptée lors du XXV^e Congrès des Amis de la Nature en octobre 2023 sur les revendications concrètes de l'Internationale des Amis de la Nature pour plus de justice climatique et sur la contribution active des Amis de la Nature :

<https://www.nf-int.org/fr/themen/justice-climatique/aktivitaeten/vers-un-avenir-climatique-equitable>

L'Internationale des Amis de la Nature (IAN) est l'organisation faîtière internationale du mouvement des Amis de la Nature, comptant environ 350 000 adhérents. L'Internationale des Amis de la Nature (IAN) travaille pour le développement durable en Europe et dans le monde et est membre des Green 10, un groupe puissant d'ONG environnementales actives au niveau européen. www.nf-int.org

La justice climatique est un principe reconnaissant à chaque être humain dans le monde entier, y compris les générations futures, le même droit à un climat intact et visant en même temps le financement équitable des mesures nécessaires en raison du changement climatique.

Contact :

Cornelia Kühhas

Internationale des Amis de la Nature, Relations publiques

Tel. : +43 1 89 23 877-41

Courriel : cornelia.kuehhas@nf-int.org

www.nf-int.org